



Projet d'installation solaire à

Saint-Quentin-sur-Sioule, dans le Puy-de-Dôme (63)

Projet collectif initié fin 2022 et porté par plusieurs exploitants locaux, la ferme agrivoltaïque d'élevage bovin de Saint-Quentin-sur-Sioule est le fruit d'une réflexion communale en réponse aux enjeux actuels. Face aux changements climatiques et à la crise agricole, les exploitants concernés et la commune ont souhaité se doter d'un outil afin d'assurer la résilience des exploitations agricoles locales tout en produisant, sur la commune, une énergie renouvelable à même de répondre aux objectifs de transition énergétique.

Le projet agrivoltaïque de Saint-Quentin-sur-Sioule couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme agrivoltaïque d'une capacité maximale atteignant les 30 MWc, soit l'équivalent de 11 Ha couverts par les modules photovoltaïques, pour une production de plus de 36 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 16 194 personnes (source : agence ORE 2223kwh/habitant/an).

Pour s'assurer d'une bonne intégration locale et information autour du projet, le projet envisagé a été présenté aux élus du territoire, et a obtenu une délibération favorable du conseil municipal en amont du lancement des études. Les études environnementales se sont achevées en janvier 2025. Les inventaires réalisés lors des études ont permis de confirmer la faisabilité du projet. Le projet devrait également être intégré aux zones d'accélération EnR prévue dans la loi AER.

Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu au cours du troisième trimestre de 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



+ de 36 000 MWh
d'électricité produite chaque année



30 MWc
de puissance maximale



7 361
foyers approvisionnés chaque année
(équivalent)



48
hectares de surface clôturée



+ de 10 000
tonnes de CO₂ évitées
chaque année (estimation)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque de Saint-Quentin-sur-Sioule ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse arnaud.braillon@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp
Newton Offices
55 ter, avenue René Cassin,
69009 Lyon

Projet de ferme agrivoltaïque à Saint-Quentin-sur-Sioule

Au terme de la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers et techniques inventoriés lors des études de faisabilité, nous envisageons le schéma d'implantation préliminaire suivant, qui sera amené à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques et les conclusions des différentes études que nous conduisons.



Mesures en faveur de la biodiversité

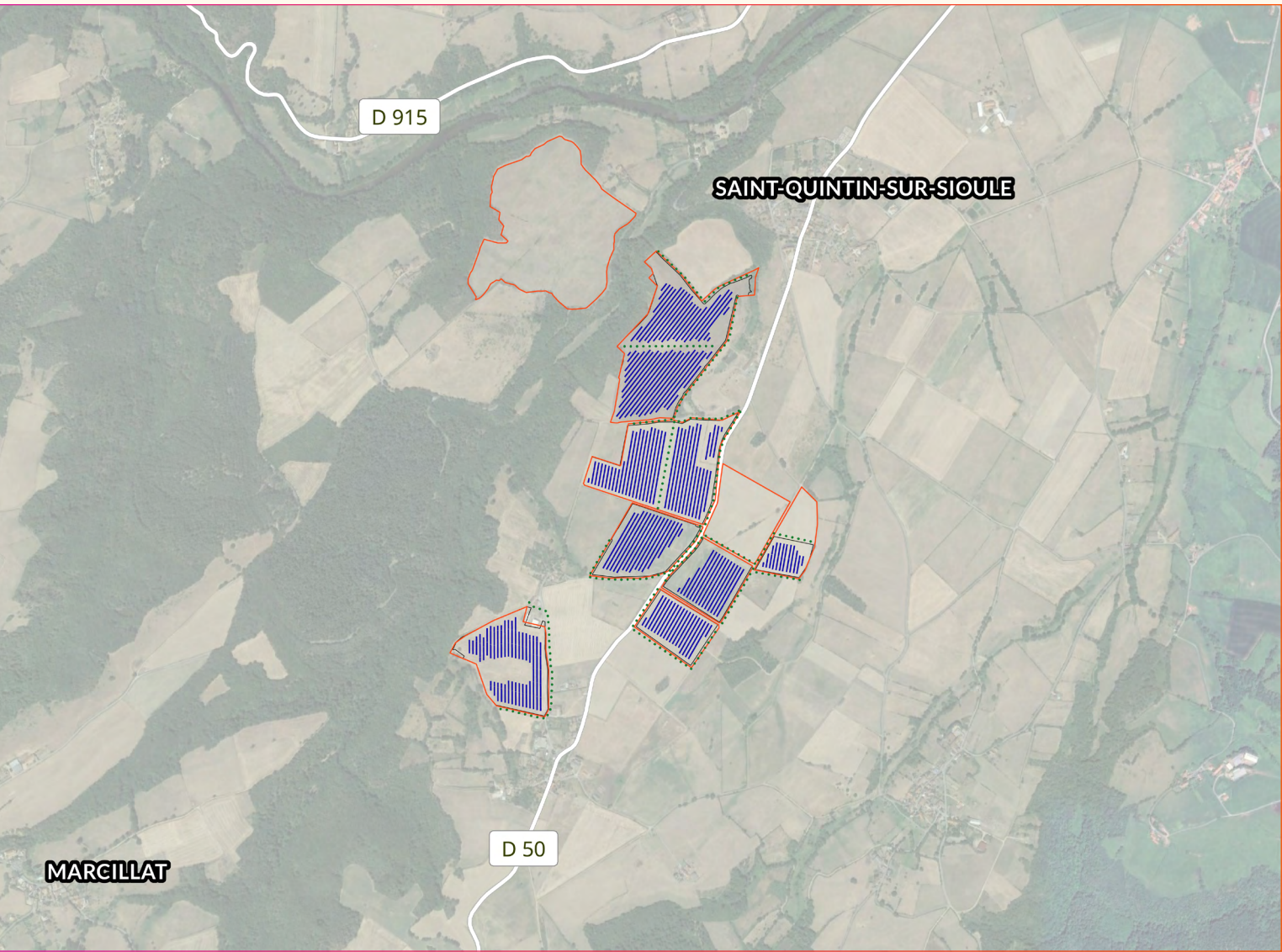
Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, l'intégralité de la végétation est conservée et en accord avec les résultats des inventaires réalisés sur le site, des mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts négatifs sont mis en place : Préservation intégrale des zones humides recensées sur site, plantations de haies en périphéries et à l'intérieur du site, ensemencement de prairies et réduction des produits phytosanitaires, etc.

Nous ensemencerons des espèces locales pour créer des haies qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques), et aménagerons une clôture permettant le passage de la petite faune



Poursuite de l'activité agricole

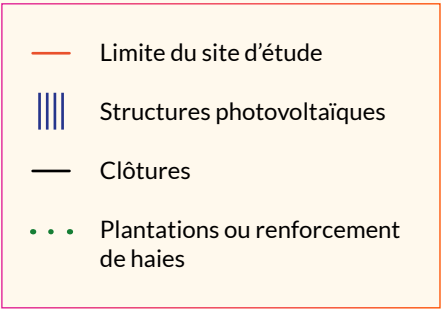
En accord avec l'économie agricole locale et avec le projet de développement des exploitations concernées, la ferme agrivoltaïque accompagnera l'agrandissement des ateliers bovins de deux exploitations agricoles locales. Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, notre projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion des troupeaux en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation afin de garantir la vocation première des terrains, à savoir une production agricole principale et significative.



Ensemencement de prairies

La ferme agrivoltaïque de Saint-Quintinsur-Sioule est conçue comme un véritable outil au service du développement des exploitations agricoles locales.

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité le plus longtemps possible sur l'année.

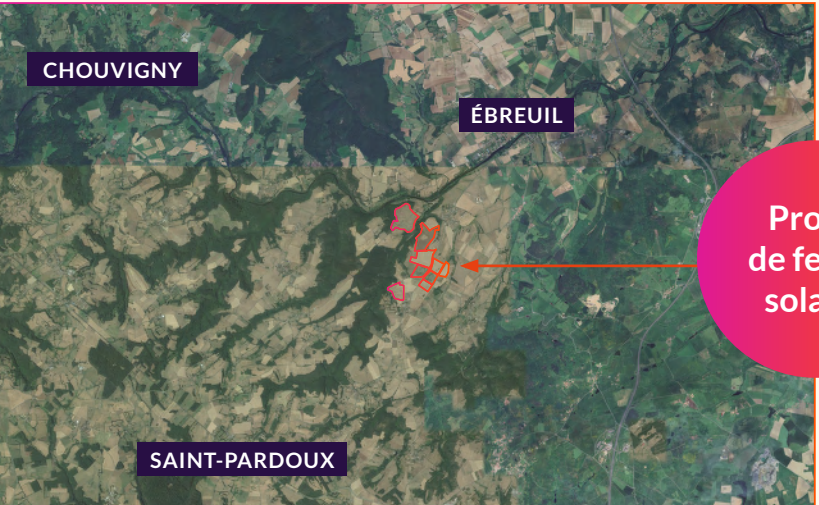


Intégration paysagère

L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour la conception du projet. Au titre des mesures d'évitement et de réduction mises en place : un recul depuis la D50 et l'implantation de nombreuses haies paysagères, parfois selon un principe de multi-strates, permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site. Dans ce même objectif, nous clôturerons le site à l'aide d'une clôture de type agricole avec poteaux en bois, tout comme nous porterons une attention particulière à l'habillage des postes techniques afin de nous assurer de la bonne intégration du projet au cadre paysager local.

Partage de la valeur

Mise en place de campagnes de financement participatif permettant aux habitants éligibles de contribuer localement à la transition énergétique de leur territoire et de bénéficier directement de ses retombées financières. Ces campagnes seront ouvertes en priorité aux habitants de Saint-Quentin-sur-Sioule avec des conditions préférentielles, puis aux habitants de la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge avant d'être élargie à l'échelle du Puy-de-Dôme puis de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minimale (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

Quid du bien-être animal ?

Les dernières études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous organiserons **les 12 et 13 juin deux permanences publiques à la salle des fêtes de Saint-Quintin-sur-Sioule.**



Les 12 et 13 juin 2025

À la salle des fêtes de Saint-Quintin-sur-Sioule

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à

arnaud.brailon@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse – **Lightsource bp, Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon** – nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial des renouvelables onshore. Depuis plus de 10 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

